

peut-être pas fondée, et, le jour du tirage au sort venu, Toniotto fut exact au chef-lieu du district. Il y était venu, accompagné de Marie, qui lui parlait avec une grande animation, et comme si elle avait peine à le persuader; lui l'écoutait sans rien dire et le visage sombre. Lorsqu'ils furent arrivés sur la place où se faisait le tirage, il abandonna le bras de Marie, qui alla se blottir dans un coin d'où elle pouvait entendre proclamer les numéros, et rejoignit, en courant, les autres jeunes gens qui l'attendaient. Ceux-ci aimaient tous Toniotto, et il y en eut plusieurs qui lui dirent: "Toniotto, nous prions Dieu qu'il te donne un bon numéro, fût-ce même à notre désavantage. Il est vrai que nous avons tous un père, une mère, une sœur, et que nous ne devons point nous séparer d'eux, si c'est la volonté de Dieu; mais si le sort nous condamne à partir, nous n'y pouvons rien; et puis, nous verrons du pays, et qui sait si, comme tant d'autres paysans comme nous, nous ne deviendrons pas officiers et même généraux? Mais toi, mon pauvre Toniotto, aimé comme tu l'es par la belle Marie, qui pleure là-bas, ce serait vraiment un péché."

Toniotto ne répondait rien, et bientôt l'on vit arriver le préfet, le général commandant le département, le capitaine de la gendarmerie; puis l'appel des jeunes gens commença, et chacun sortit des rangs pour tirer son numéro. Vous pouvez penser si le cœur de la pauvre Marie palpait, quand vint le tour de son Toniotto; son cœur, à lui, palpait aussi, quelque effort qu'il fit pour rester calme; il s'approcha pourtant de la table et tira le numéro 3. Le sort avait prononcé: Toniotto était soldat.

La pauvre jeune fille fut emportée demi-morte; quant à Toniotto, il ne prononça pas une parole, et, après avoir reçu l'ordre qui enjoignait aux nouveaux conscrits de se retrouver au même lieu dans trois jours, et entendu la lecture des lois pénales sur les réfractaires, il partit et disparut. Ses parents avaient voulu le ramener avec eux: mais il s'y était refusé, voulant, disait-il, faire route avec ses camarades. On l'attendit en vain pendant tout le jour et pendant la nuit qui suivit.

Imaginez-vous quelle fut alors la terreur de ces pauvres gens, qui voyaient déjà leur malheureux fils et qui se voyaient eux-mêmes sous le coup de ces terribles peines qui, à défaut des conscrits fugitifs, venaient frapper leurs parents. Ils vécurent trois jours dans ces angoisses, espérant toujours voir revenir Toniotto. Le quatrième jour, le sous-officier de gendarmerie se présenta pour constater l'absence, et comme les parents de Toniotto étaient de braves gens que tout le monde aimait et respectait,

il leur accorda encore deux jours pour chercher et faire revenir leur fils; mais de quel côté chercher? Les malheureux étaient au désespoir.

Au bout des deux jours, arrivèrent deux soldats qu'on appelait en français des garnisaires, et qui s'établirent chez le père de Toniotto, se faisant nourrir et héberger par lui. Le même soir, on vit rôder par la campagne certaines figures sinistres, et, à deux heures de nuit, un enfant vint prévenir le père de Toniotto que quelqu'un l'attendait derrière l'église. Le vieillard y trouva son fils, et une longue et vive discussion, qui frappa l'attention de plusieurs passants, donna lieu de croire que Toniotto avait voulu persuader à son père, ancien soldat et robuste encore, de se joindre à lui et à ses compagnons, les bandits de Majino. Si ces rumeurs sont fondées, vous comprenez bien que le père dut repousser avec indignation les tentatives de son fils.

Quoi qu'il en soit, le lendemain matin Toniotto rentra dans la maison de son père, et comme les deux garnisaires faisaient mine de mettre la main sur lui, il leur montra quelque chose, un je ne sais quoi qu'il portait à la ceinture, et les engagea à ne le point toucher: "Quand j'aurai mangé un morceau, ajouta-t-il, et dit adieu à ma famille, j'irai me constituer au chef-lieu du district." Et ainsi fit-il.

Je me souviens que je fus prévenu, que je me hâtai d'accourir, et que je trouvai Toniotto sortant de chez lui pour entrer chez Marie. J'eus à peine le temps de lui dire: "Dieu te pardonne, tu agis en bon fils." Sans me répondre, il entra chez Marie.

Je ne pourrais vous répéter les paroles mêmes qu'ils échangèrent; mais Marie m'a dit depuis, plus de cent fois, que Toniotto avait voulu lui rendre sa parole, qu'elle avait refusé de la reprendre, et qu'elle lui avait promis d'attendre son retour. En lui faisant cette promesse, elle espérait le revoir au bout de quatre ans, puisque la loi fixait alors à ce terme la durée du service: mais l'on sait ce qu'il advint de cette loi et comment elle fut respectée. Toujours est-il, qu'après vingt minutes environ passées à la porte de Marie, j'entendis tout à coup un grand cri, puis je vis Toniotto sortir, le visage tout bouleversé. Il rentra chez lui, y resta dix minutes au plus, et, interdisant expressément à ses parents de l'accompagner, il sortit seul et partit.

Le pauvre jeune homme se doutait bien que je l'attendais: cependant je le laissai s'éloigner à peu près d'un mille, en le suivant à distance, avant de l'aborder. Il fut si reconnaissant de ce témoignage d'affection, que je vis, pendant qu'il me serrait la main, une grosse larme qui coulait sur ses joues; mais aussitôt il fit un effort pour donner un caractère ferme et

s'rieux à sa figure, et nous poursuivîmes notre chemin. Arrivés au chef-lieu du district, je voulus parler au sous-préfet, dont j'étais connu; Toniotto s'y opposa, et, s'étant présenté lui-même au sous-préfet, il lui dit: "Je suis Toniotto; j'ai bien éprouvé quelques hésitations avant de me décider à rejoindre mes camarades, et, à vous dire vrai, je crois que sans mon père et mes frères, vous m'auriez attendu longtemps; quoi qu'il en soit, me voici." Je m'avançai, et je rendis témoignage de sa bonne vie et de ses bonnes mœurs au sous-préfet, qui l'en loua beaucoup, ayant mandé le maréchal des logis de la gendarmerie, le fit entrer dans un cabinet voisin, et lui parla pendant quelques instants. C'était sans doute pour lui recommander Toniotto, du moins, entendîmes-nous le maréchal des logis dire en sortant du cabinet: "On fera ce qu'on pourra;" puis il s'approcha du jeune homme et l'amena au quartier. Toniotto me dit, en partant, un adieu qui, je le crois bien, s'adressait moins à moi qu'à une autre; il ajouta qu'il me suppliait, par tout ce que j'avais de plus cher au monde, d'empêcher ses parents et Marie de chercher à le voir.

Je comprenais bien, hélas! pourquoi il redoutait leur présence dans ce moment, et je me hâtai de regagner le village, la mort dans l'âme, afin de remplir son mandat. Je trouvai précisément Marie, avec les parents de Toniotto, et je leur fis part de la prière que j'étais chargé de leur transmettre. Marie n'en persista pas moins à vouloir se rendre le lendemain matin auprès de son fiancé, et, sur mon observation qu'elle ne pourrait le voir: "Il est donc en prison? s'écria-t-elle.—Je ne le crois pas, lui répondis-je, mais il ne veut pas que vous soyez là quand il partira.—Il part donc demain?" ajouta-t-elle. Et comme elle savait, pour l'avoir entendu dire, de quelle façon on conduisait les réfractaires, le malheureux sort de Toniotto lui apparut dans sa triste réalité.

*A continuer*

PREMIER VOYAGE D'UN BÉBÉ  
RACONTÉ PAR LUI-MÊME.

I

J'étais en paradis parmi les chérubins; je jouais, je voletais, je voyais le bon Dieu, je chantais ses louanges: ce sont les anges, messagers du ciel à la terre, qui ont crié: "Qui veut partir pour la terre? —Allons voir la terre," dis-je avec plusieurs autres.

II

On nous coupe les ailes.

III

Puis on nous mène près du bon Dieu, qui nous dit: "Allez mes enfants; mais